



Centre Hospitalier  
Rives de Seine

Patients / Visiteurs

# Charte de bientraitance

**TOUS LES PROFESSIONNELS DU CHRDS S'ENGAGENT À :**

1. Avoir une attitude professionnelle envers l'utilisateur tout au long de son parcours
2. Communiquer de manière adaptée en faisant preuve d'une écoute respectueuse et bienveillante
3. Donner à la personne une information individuelle, accessible et compréhensible
4. Recueillir le consentement de la personne et respecter ses choix
5. Respecter l'intégrité physique et psychique, la dignité et l'intimité de la personne
6. Préserver la confidentialité des informations
7. Rechercher constamment l'amélioration des pratiques et des connaissances pour garantir une prise en charge médicale et soignante conforme aux recommandations
8. Vivre l'équipe comme une ressource pour respecter les engagements de la charte.

